Portraits des étudiants et de leur logement

Focus sur Orléans

Le nombre d'étudiants

Nombre d'étudiants pour 1 000 habitants en 2017 par intercommunalité

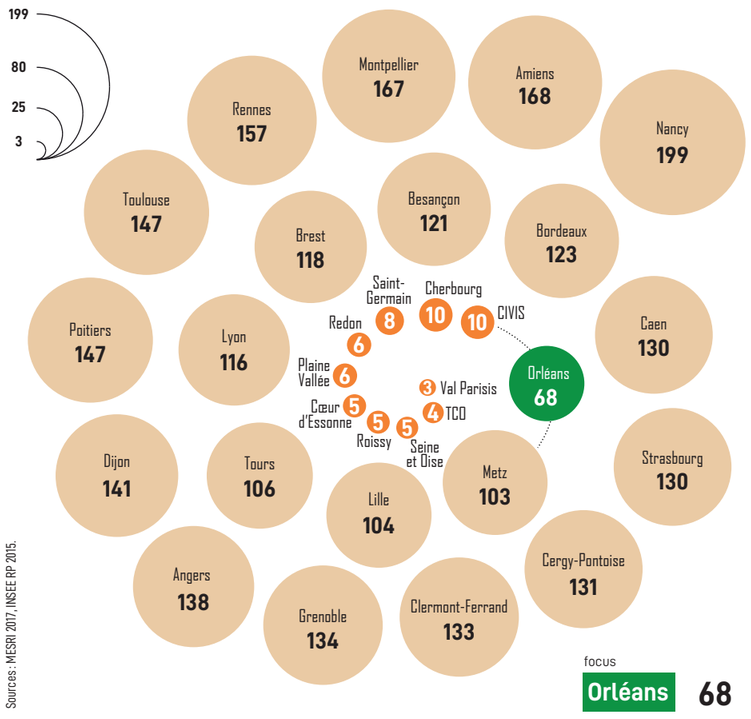

focus **Orléans** 68

Sources : MESRI 2017, INSEE RP 2015.

Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 2011 et 2017, en %, par intercommunalité

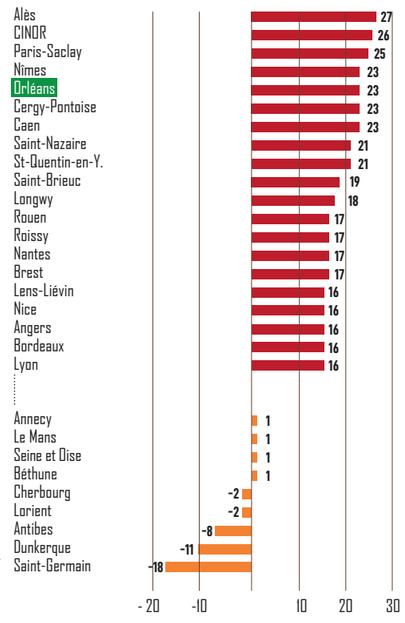

focus **Orléans** 23 %

Sources : MESRI 2011-2016, INSEE RP 2015.

Le profil des étudiants

Origine géographique des étudiants suivant le département d'obtention du bac en 2016-2017 en % par intercommunalité

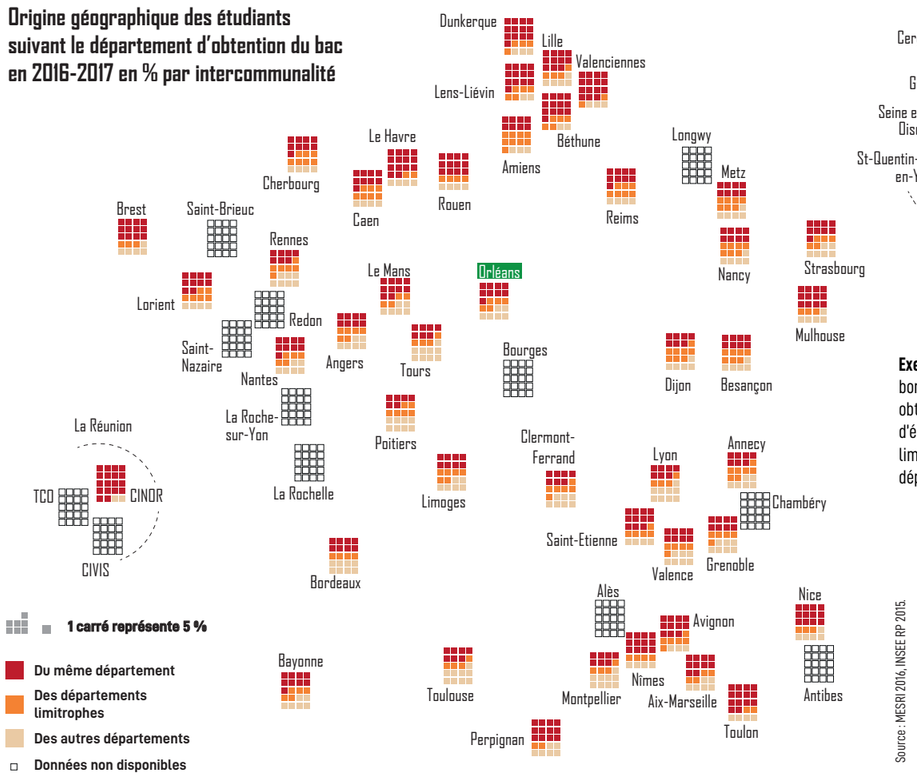

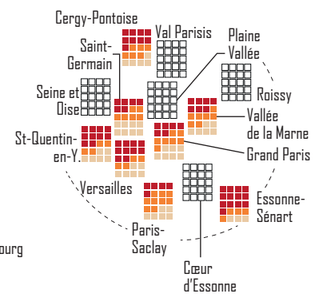

Exemple de lecture : au sein de la métropole bordelaise, 40 % des étudiants inscrits ont obtenu leur baccalauréat dans le département d'étude, 20 % sont originaires d'un département limitrophe à celui d'étude et 40 % d'un département non limitrophe ou de l'étranger.

Source : MESRI 2016, INSEE RP 2015.

Répartition des étudiants* dans les types de formations de l'enseignement supérieur, en 2017 en % par intercommunalité

* Étudiants inscrits dans un établissement sous tutel du MESRI

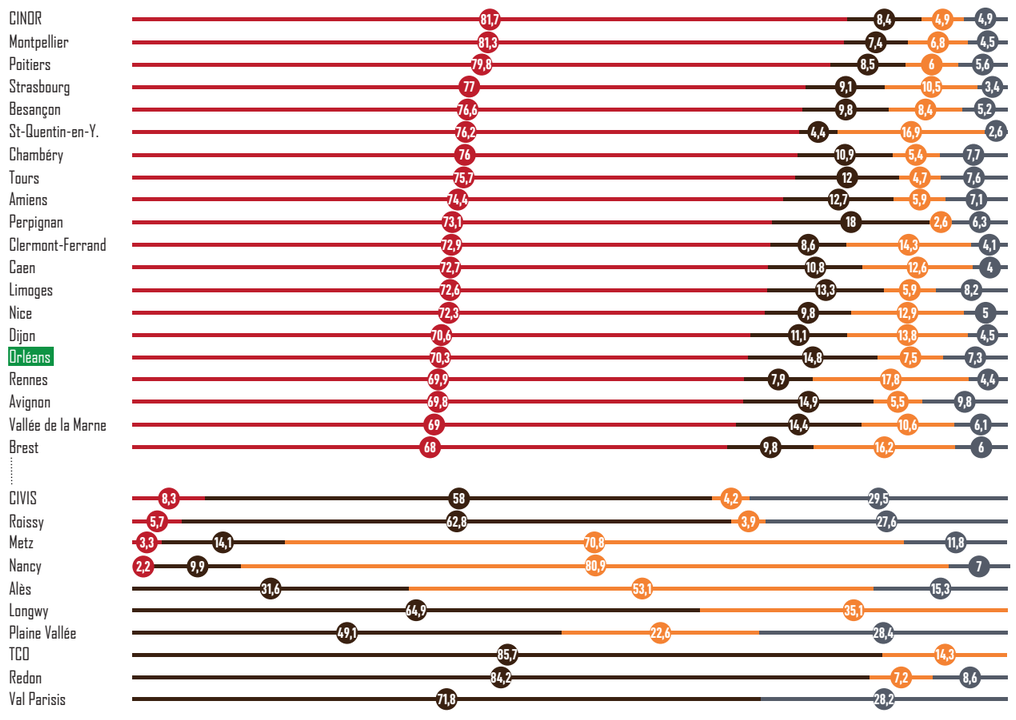

UNIVERSITÉS focus sur Orléans **70,3 %**

FILIÈRES COURTES focus sur Orléans **14,8 %**

ÉCOLES focus sur Orléans **7,5 %**

AUTRES focus sur Orléans **7,3 %**

Source : MESRI 2017.

Les étudiants dans le parc de logements diffus

Part d'étudiants vivant toujours chez leurs parents en 2017 en % par intercommunalité

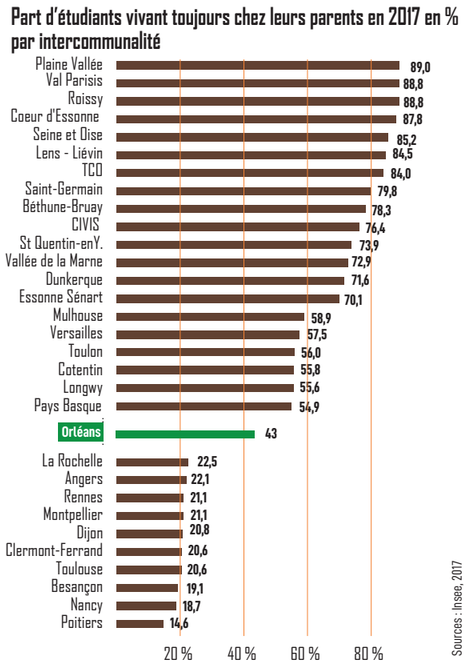

Sources : Insee, 2017

focus **Orléans** 43 %

Proportion d'étudiants en location, par type de bails dans le parc diffus en 2017, en %

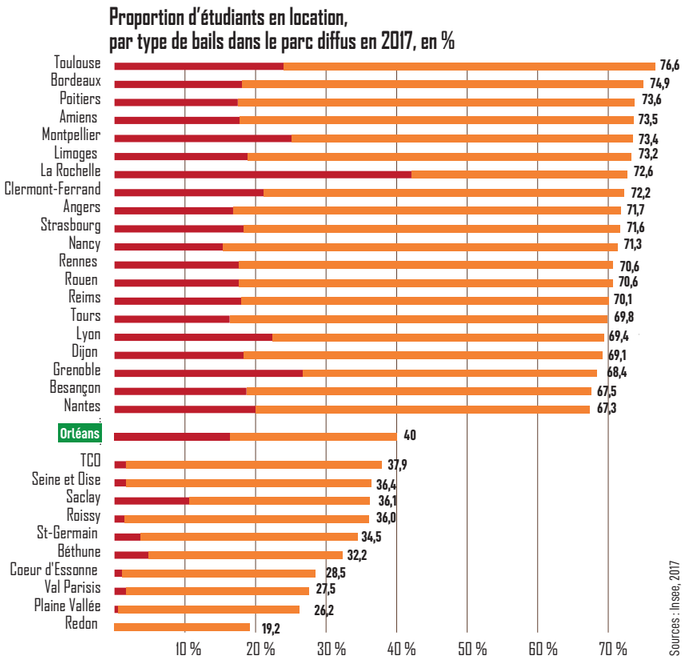

Sources : Insee, 2017

focus sur Orléans **LOCATION MEUBLÉE** 16 %

focus sur Orléans **LOCATION VIDE** 24 %

Prix du loyer mensuel médian d'un appartement d'une pièce (T1) en 2018, en euros par mois, par intercommunalité (données partielles)

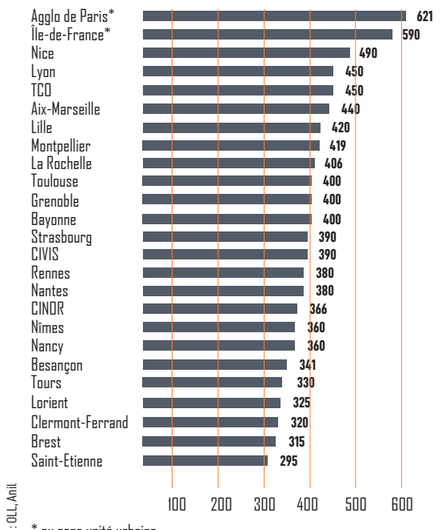

* au sens unité urbaine

** Hors commune de Paris

Sources : OLL, Anil

médiane du panel (Anil) observé **MÉDIANE 390 euros**

Nombre d'étudiants ayant recours à l'aide VISALE et type de bailleurs principalement sollicités en 2019 et en 2020 par intercommunalité

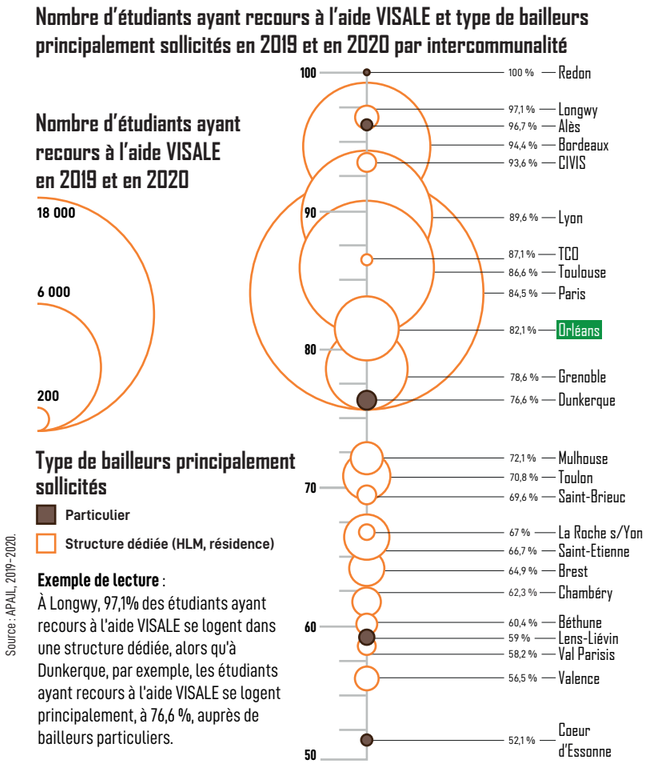

Exemple de lecture :
À Longwy, 97,1% des étudiants ayant recours à l'aide VISALE se logent dans une structure dédiée, alors qu'à Dunkerque, par exemple, les étudiants ayant recours à l'aide VISALE se logent principalement, à 76,6 %, auprès de bailleurs particuliers.

Source : APAIL, 2019-2020.

Les étudiants dans le parc de logements dédiés

Nombre de places ou de lits dans le parc dédié aux étudiants, en 2020

À noter
Les deux indicateurs ci-contre illustrent le type de données statistiques remontées par les OTLE. Il s'agit ici d'extraits de données provisoires.

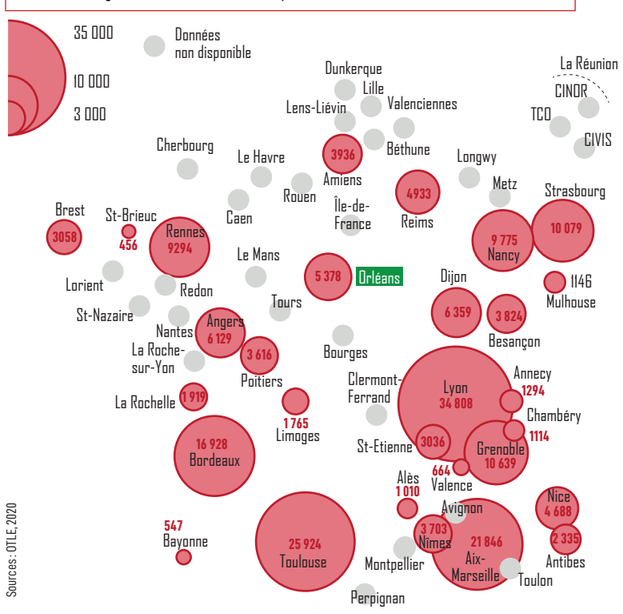

Sources : OTLE, 2020

Nombre de places ou de lits par type de structures dans le parc dédiés aux étudiants en 2020

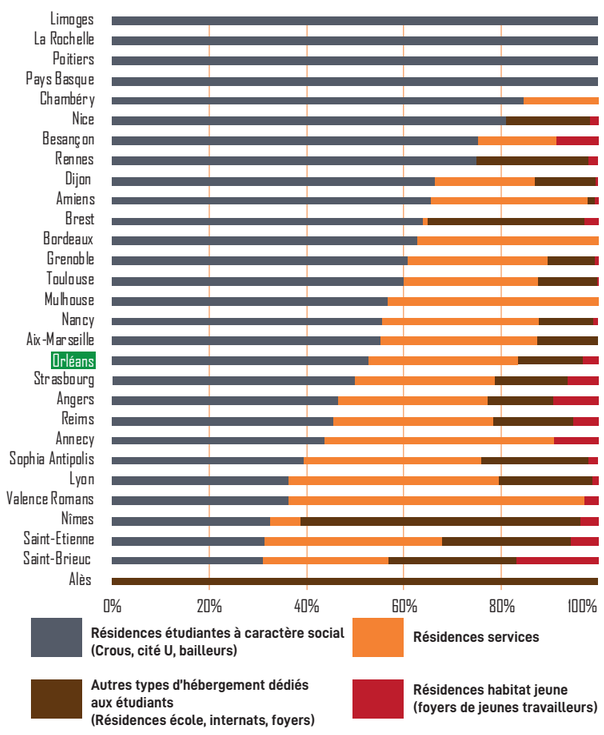

Un socle de connaissance pour accompagner les décisions

Les observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) s'appuient sur un socle d'indicateurs communs afin d'observer la diversité de l'offre de logements occupés par les étudiants. Mis en regard des dynamiques de l'enseignement supérieur, ces indicateurs permettent de définir des stratégies locales pour mieux accueillir et loger les étudiants dans les territoires.

Chaque OTLE a la possibilité de mener des études locales, ou d'enrichir le socle d'indicateurs, afin d'approfondir l'observation menée en fonction des spécificités de son territoire. À titre d'exemple, des observatoires s'intéressent aux alternants, aux étudiants internationaux, ou encore aux jeunes actifs et leurs pratiques par rapport au logement. D'autres s'intéresseront aux aspects qualitatifs des espaces de vie des étudiants.

Ce poster a été construit sur la base d'un panel d'observation composé des :
> intercommunalités de plus de 180 000 habitants (géographie 2018)
> auxquels s'ajoutent les intercommunalités ayant des sites d'enseignement supérieur (ESR), observées par les OTLE, soit 69 intercommunalités observées au total.

Ce panel d'observation offre ainsi une vision large des collectivités présentant des établissements d'ESR afin de fournir des points de comparaison plus riches. Enfin, pour des raisons de lisibilité, des choix ont dû être opérés. Les intercommunalités sont généralement mentionnées par le nom de la ville centre et non par leur appellation in extenso. Sur certains graphiques, les intercommunalités observées n'ont pas pu toutes être figurées, ce sont alors les valeurs extrêmes qui sont représentées.

Démarche en partenariat avec :
AdCF Intercommunalités de France
AVUF Association des Villes Universitaires de France
France Urbaine Métropoles, agglos et grandes villes
Villes de France Villes & agglomérations
Banque des Territoires

Avec le soutien des :
Ministère de la Transition Ecologique ;
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Conception et réalisation : Fnau (Karine Hurel, Zoé Chaloin, Lucie Spangenberg). Juin 2021
Topos - Agence d'Urbanisme des Territoires de l'Orléanais, Septembre 2021